



CLÉ de VOÛTE

N°59

Mars 2020

LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION DU CHÂTEAU DE BON REPOS - JARRIE

Patrimoine

**UNE TRÈS BONNE
NOUVELLE** POUR
LE CHÂTEAU

**RETOUR SUR
INVESTISSEMENT ?**

Vie associative

LES VISITES DE BON REPOS

LE PROGRAMME DE
**LA SAISON
CULTURELLE 2020**
EST SORTI !

Histoire

**LA CÉRÉMONIE
RÉPUBLICAINE**
DU 19 VENDÉMAIRE
DE L'AN 2019 !

QUI ÉTAIT
MONSIEUR DE NOAILLE ?

Événement

PLUS DE 400 SPORTIFS
À LA PREMIÈRE « JARRI'HARD »
DE SEPTEMBRE 2019



chateaubonrepos.com

É D I T O R I A L

Oyez, Oyez ! Amis adhérents et adhérentes de l'Association du Château de Bon Repos ...



... après six années d'enthousiasme à présider l'Association, Josy a choisi de passer le flambeau ! Tout en restant bien présente heureusement au sein de l'Association et toujours autant passionnée par les visites guidées et l'animation du Château.

Amoureuse de ce joli Château depuis mon arrivée sur Jarrie il y a presque trente ans, je prends la relève ... avec tout autant de plaisir et d'enthousiasme !

Une Association qui agit depuis quarante-deux ans, des bénévoles engagés pour beaucoup depuis sa création, quelle persévérance ! Sans oublier : vous tous, adhérents de l'Association, de passage pour une visite amicale les jours d'ouverture, dans le public lors de nos programmations, toujours présents pour soutenir notre action, et parfois même de très loin !

Et cela pour un beau résultat : nous avons à nouveau eu une belle saison de spectacles en 2019, en commun avec l'École de musique associative Jarroise Art Pop, concerts et pièces de théâtre, en salle ou en plein air, avec plusieurs fois salle comble ... et des visiteurs toujours plus nombreux qui prennent plaisir à écouter les explications de nos visites guidées les dimanches et autres jours d'ouverture.

Nous continuons sur cette lancée pour la saison 2020 ! Avec de belles rencontres au programme, nous espérons qu'elle saura vous plaire.

Surtout, cette année 2020 n'est pas une « simple » nouvelle année de vie au Château !

Le toit, le toit est en vue !

Grâce au projet du Domaine de Bon Repos, monté et promu par Raphaël Guerrero et son conseil municipal, soutenu par la Fondation du Patrimoine, mis en lumière par Stéphane Bern en 2018, avec l'appui de la DRAC, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de l'Isère, de Grenoble Alpes Métropole, du Crédit Mutuel et du Crédit Agricole, le permis de construire du toit du Château de Bon Repos est en bonne voie d'instruction !

Plus d'un siècle qu'on en rêve ! Et quarante-deux ans qu'on s'y emploie ...

Cela aussi grâce à tous, adhérents et non adhérents, proches ou lointains, qui ont participé à la souscription.

Grâce à ces travaux qui devraient démarrer à l'automne 2020, nous pourrons écouter le bruit de la pluie sur le toit sans craindre que son ruissellement n'entraîne l'enduit et les pierres avec lui ! Sans constater avec tristesse que les planchers rénovés sont partiellement pourris par les infiltrations ... Sans ramasser les multiples seaux de petits gravats les troisièmes dimanches du mois avant ouverture ! Et sans craindre que les graines du printemps ne se transforment rapidement en jeunes chênes enchâssés dans les galets des murs !

Accueillir nos visiteurs dans un Château sans courant d'air !

Et profiter de ce nouvel espace ...

Une nouvelle page ... que nous sommes impatients d'écrire !

Anne Géron

Présidente de l'Association du Château de Bon Repos

UNE TRÈS BONNE NOUVELLE **POUR LE CHÂTEAU !**

Au dernier conseil municipal de l'année, le lundi 16 décembre 2019, le maire de Jarrie a annoncé publiquement que le permis de construire du futur toit du Château allait pouvoir être lancé dans les « divers tuyaux administratifs » nécessaires à sa signature définitive car, et c'est là la « bonne nouvelle », les subventions extérieures déjà obtenues ou sérieusement envisagées pour ce projet atteignent les 70 % du coût total. Il ne reste plus que 30 % à la charge de la commune. C'est un excellent point de départ, sachant que, légalement, les subventions extérieures pour un projet communal ne doivent, de toute façon, pas excéder les 80 %.

Il faut ajouter à cette « bonne nouvelle », le travail de la souscription publique lancée par l'Association du Château de Bon Repos, la mairie de Jarrie et la Fondation du Patrimoine Rhône-Alpes. Cette souscription qui accompagnait la dotation du Loto du Patrimoine de Stéphane Bern (32 000 euros) a permis d'obtenir à ce jour

(on peut encore faire des dons) la somme de 26 119 euros provenant de 203 donateurs, ce qui est assez exceptionnel pour une souscription publique ayant trait au patrimoine local.

Ces résultats devraient aboutir à un début des travaux au cours du dernier trimestre de l'année 2020.

Quarante-deux ans après les premières visions des « illuminés » de la première heure de l'Association du Château de Bon Repos créée en 1978 : quelque chose va se passer là-haut, au sommet des murailles de Bon Repos !

Les choucas des tours (espèce protégée) qui habitent les lieux n'en croiront pas leurs yeux bleus ! Mais qu'ils se rassurent, le projet, il faut le rappeler, leur réserve une des quatre tours du Château (sans doute la tour nord), pour continuer à les héberger !

François Giroud

UN TOIT ... MAIS PAS SEULEMENT !

Depuis l'année dernière, la jolie maquette réalisée par notre équipe technique nous permet de visualiser ce que sera ce couvre-chef tant attendu. Mais le toit n'est pas le seul élément inclus dans ce projet ! Colmatage des fissures tout d'abord, restauration des fenêtres et pose de menuiseries ... **Les fenêtres du Château vont retrouver des volets !** A l'ancienne bien sûr ...

La façade sud-est - côté grange - va retrouver son aspect médiéval : remise en place des ouvertures d'origine et surtout restauration de la cheminée aujourd'hui remplacée par les fenêtres à grande ouverture que nous connaissons actuellement. **Cette cheminée, comme sa voisine actuellement en place, pourra être astucieusement utilisée ultérieurement pour l'extraction de la VMC.**

La plus grosse transformation sera côté façade sud-ouest : si elle va rester dans l'esprit des travaux des années 1800 avec ses grandes ouvertures permettant l'entrée de la lumière, et offrant une vue dégagée sur le paysage et la promenade de la terrasse, ses encadrements vont être consolidés et agrandis par la restauration, et les portes-fenêtres de l'étage bas transformées en fenêtres. Cela dans un souci de sécurité, du fait de la différence de niveau entre le plancher de la « Salle basse » et du sol de la terrasse.

Une exception bien sûr ! L'ouverture aujourd'hui utilisée via la rampe d'accès va rester telle quelle et continuer à permettre l'accès au Château aux poussettes, aux personnes utilisant un fauteuil pour se déplacer, et à quiconque cherche à faire entrer dans le bâtiment un élément un peu encombrant ...



Petit coup de neuf à l'intérieur également !

Les corbeaux disparus ou très fortement endommagés vont être refaits pour soutenir les poutres qui vont être mises en place.

Que les amoureux comme nous de cette magistrale cathédrale qu'est la « Salle basse » du Château, qui laisse passer la lumière sur ses quatre étages, se rassurent : pas de plancher opaque dans l'immédiat, ces poutres-là sont installées pour un usage futur.

Il serait très compliqué et onéreux en effet de les installer après la pose du toit ... Et qui sait ? Les futurs plafonds seront peut-être des plafonds de verre !

Et quid de notre magnifique cheminée et de ses grandes flambées si appréciées l'hiver ? Trop complexe et onéreuse à restaurer, elle restera en l'état comme témoin du passé, et à notre charge de faire revivre ses chaleureuses flambées par l'imagination !

Quant à nos amis les choucas, ils n'ont pas été oubliés ! Les derniers étages de la tour nord leur sont d'ores et déjà réservés, tour en haut de laquelle se trouvent d'ailleurs les traces d'un ancien pigeonnier.

Anne Géron

RETOUR SUR INVESTISSEMENT ?

Pendant 42 ans, depuis 1978 (date de la création de l'Association du Château de Bon Repos - ACBR), il y a eu maintes tentatives d'installer un toit sur Bon Repos, mais elles ne furent jamais aussi sérieuses, et avec autant de chances d'aboutir, que cette fois-ci, sous le mandat 2014-2020 de la municipalité de Raphaël Guerrero qui a été déterminée sur ce projet.

Il ne faut pas se cacher que même dans cette dernière phase où l'on a de réelles chances d'aboutir, les discussions et les préparations ont été longues et parfois fastidieuses, et même parfois pas tout à fait comme nous le voulions, par rapport aux formes ou aux délais que nous, les responsables de l'Association, nous avons en tête ... Mais voilà, on y est presque ! Enfin, pas encore tout à fait ... Mais on y arrive, on y arrive !

Il y a une « notion » que nous voudrions souligner, éclaircir, préciser... le retour sur investissement !

En revanche, il y a une « notion » que nous voudrions souligner, éclaircir, préciser... **le retour sur investissement !**

Certes, cette notion est très importante en matière de rentabilité des entreprises dans le fonctionnement de l'économie de marché, et même en matière de gestion municipale publique (quoique, dans ce cas, en tenant compte de la nuance de l'intérêt général) mais comment l'appliquer au projet du toit sur le Château ?

Au cours de ces mois de préparation du projet, nous avons plusieurs fois entendu cette question : *mais pourquoi (ou pour quoi) mettre un toit sur le Château de Bon Repos ? Quel est au juste le « retour sur investissement » que la commune peut en attendre ???*

Nous avouons que cette question de mettre un toit sur le Château « pour quoi faire, pour quel projet, pour quel retour sur investissement » nous a maintes fois troublés, énervés, désarçonnés, ou même profondément attristés ...

Certains d'entre nous ont passé 42 années de leur vie à agir bénévolement, avec leur pensée, leur cœur, leur énergie pour que ce Château du 15^e siècle, qui se dresse chaque jour, magnifique, dans

notre horizon communal, soit sauvé (si nous n'avions rien fait : il y aurait un gros tas de pierres et de broussailles à cet endroit, comme pour toutes

ces ruines abandonnées que l'on voit si souvent en traversant les régions de France), alors que répondre à celui qui nous demande : *quel est votre retour sur investissement ?*

Enfin, est-on aveugles ? Cela fait 42 ans qu'il se passe ici « quelque chose » : une vie associative, des visites, des spectacles, des

concerts, des chantiers, des recherches historiques, des fêtes, des rassemblements, des feux d'artifice, des bals, des vide-greniers, des brocantes, des randonnées qui font étape là, des trails qui l'entourent en boucle, des pique-niques, des photos de mariage, des photos tout court, des promenades individuelles, ou d'amis ou de famille, ou d'amoureux, des rêveries, des jeux d'enfants, des promenades de chiens et de leurs maîtres ou maîtresses, des saluts à l'âne et aux moutons, des vols de drones...

... pour 2019, nous avons passé le cap des 3 000 visiteurs !

Nous avons présenté en cette année 2019 quinze spectacles qui ont rassemblé **2 812 spectateurs**, et le dimanche 15 décembre, dernier dimanche d'ouverture du Château pour 2019, nous avons passé le cap des **3 000 visiteurs** !



Une scène du spectacle « Le Château est à vendre ».

Ce nouveau toit tant attendu va bien sûr nous permettre de développer des activités nouvelles comme la réalisation d'une importante « Expographe » retraçant l'histoire du Château depuis cinq siècles et demi, les 42 ans d'existence de l'Association, et ses 200 spectacles !

Et « la grande salle de la cheminée » au centre du Château, va également devenir une nouvelle salle riche de potentialités, utilisable en inter-saisons, à l'abri des intempéries...

Faut-il encore donner des raisons de couvrir le Château (les pluies viennent de faire des dégâts nouveaux, en décembre, en s'infiltrant dangereusement là où elles ne pénétraient pas jusque là : le temps presse) ... Faut-il encore donner des raisons ?

Faut-il encore donner des raisons de couvrir le Château ? Le temps presse ...

Si tel était le cas, nous avouons que la plume ... le clavier ... nous tomberait un peu des doigts... Pour ceux qui ne comprennent pas ... inutile d'écrire plus...

LES VISITES DE **BON REPOS**

Vous le savez, chaque troisième dimanche du mois, excepté en août, le Château de Bon Repos est ouvert au public. On peut le visiter librement ou avec un guide.

L'équipe qui s'occupe des recherches historiques (actuellement Pierre Coing-Boyat, Ghislaine Jimenez, Brigitte Monon, Marc Robert et Huguette Roudet) fournit depuis quarante ans de quoi nourrir ces visites guidées. Nous avons récolté moult informations sur son histoire, son architecture, sur ses propriétaires, et aussi des anecdotes.

L'affluence de visiteurs au Château ne cesse d'augmenter. En 2019, c'est plus de 3 000 personnes qui ont découvert Bon Repos.

Heureusement depuis septembre, nous sommes huit guides pour vous accueillir. L'équipe (Josiane Bonnet, Jocelyne Costes, Anne Géron, Martine Mithieux, Marc Robert) a été renforcée cette année par Sandrine Anquetin, Hamida Belrhali et Alexis Lemercier. Merci à eux d'avoir relevé le défi !

Ainsi, nous pouvons nous répartir les visites au cours de la journée d'ouverture du « troisième dimanche du mois » et accueillir des groupes pendant la semaine : douze groupes cette année. Et n'oublions pas les ouvertures exceptionnelles pour des manifestations organisées autour du Château comme lors du passage des 1 500 randonneurs en avril ou lors des animations du

13 juillet, de la première course JARRI'HARD, du vide grenier de l'USJC, de la Fête de la musique avec ART POP.

Forcément, plus on est de guides, plus nous pouvons participer aux événements organisés par d'autres associations sur le site du domaine de Bon Repos en ouvrant le château !

Être guide bénévole à Bon Repos est une expérience exaltante. Chaque guide a « son style » et nous sommes tous fiers de transmettre l'histoire de ce lieu, mais aussi l'histoire de l'Association. Car on en a vécu des aventures, ici, depuis plus de quarante ans ! Je ne connais pas le nombre exact d'hommes et de femmes qui ont travaillé à la sauvegarde du Château. Certains ne sont plus de ce monde. Je pense en particulier à Yvette Virot, Patrice Linard, Lucien Gachet, Michel Virot, Claude Rivet, Marcel Houde, Daniel Dumas, René Chastel, Adrienne Celso, mon papa René Bonnet, mais aussi, dans ces dernières années, Paul Bernard et Sophie Journet. Comment ne pas les citer, ils font désormais partie de l'histoire de Bon Repos et il n'est pas rare que nous en parlions au cours de nos visites.

La porte est ouverte pour d'autres nouveaux guides, la jeune génération sera la bienvenue !

Josy Bonnet



Anne



Jocelyne



Martine



Marc



Josiane



Sandrine



Hamida



Alexis

Les murs du château ont résonné de sons inhabituels ce dimanche 21 juillet 2019, pas de jazz, de rock, de folk ou de chansons mais de la musique et danse africaine avec du djembé, de la cora, du balafon.

Dans le cadre du P'tit Salon, nous avons accueilli un groupe de Guinéens. Lamine Kaba avec son association Kopa Événement, par l'intermédiaire de l'Apardap, (association d'aide aux migrants) nous a proposé d'animer, bénévolement, ce dimanche ensoleillé afin de promouvoir la culture guinéenne. Très vite nous avons

L'AFRIQUE S'INVITE AU CHÂTEAU DE BON REPOS

oublié les siècles d'histoire que porte le Château, nous étions en Afrique, l'ambiance était festive avec cette musique, ces costumes colorés, ces danseuses pétillantes et époustouflantes ; le public enchanté a participé aux invitations à la danse africaine.

Ces artistes généreux ont partagé avec nous pendant deux heures leur enthousiasme, leur énergie, leurs rires. Ce fut pour eux l'occasion de renouer avec leurs racines, avec leur pays quitté pour certains à la hâte, dans la douleur.

Bon Repos, ce Petit point sur le globe n'est pas qu'un pont entre les siècles, c'est aussi un lieu de rencontres, d'échanges, de culture, un bel exemple avec cette prestation.

Annie Riegel



LES PROGRAMMES CULTURELS EN 2019 ET 2020

Un dernier petit tour en 2019

Ne tournons pas la page de l'année 2019 sans évoquer quelques temps forts de la programmation de cette année finie ! Le Klap'yote Théâtre, la deuxième troupe de Bon Repos, nous a gratifiés de son intelligente création du spectacle « Tilt » sur la rencontre entre les gens. Le concert de jazz d'Alfio Origlio nous a permis de découvrir la formidable Célia Kaméni (une vedette qui monte, qui monte). Art Pop nous a encore offert de vivre une belle « Grande répèt' » fête de la musique, quoique déplacée de juin à septembre en raison de Dame Météo justement ! Danièle Klein a assuré l'enjeu de monter une pièce du répertoire avec un atelier amateur en présentant « Le Mandat » de l'auteur russe Nicolas Erdman (1900-1970). La Compagnie du Château Ivre a joué, encore avec succès, le spectacle inusable et « unique » de son répertoire actuel « Le château est à vendre » joué 43 fois et vu par 2 489 spectateurs... Le clown Olivier Boujon est venu nous divertir en septembre. Jean-Vincent Brisa nous a scotchés avec son Victor Hugo ! La comédienne et chanteuse Martine Julien a réussi l'exploit de jouer son spectacle original de chansons et de marionnettes sur l'actualité dans des conditions de régie lumière et son singulières ... Enfin, Emilie Geymond nous a fait rire aux larmes avec sa Cléopâtrak déglinguée !

Rappelons les bases de notre programmation culturelle : une grande partie de la programmation musicale de nos saisons est organisée et gérée depuis 2017 par l'association jarroise de musique Art Pop qui nous apporte à chaque fois une garantie de qualité. Le charme du Château fait que nous sommes extrêmement sollicités, mais nous sommes une association de bénévoles et nous ne pouvons pas assurer autant de spectacles que nous le souhaiterions. Nous prions ceux à qui nous avons « dit non » en 2019 (ou pour 2020) de bien vouloir nous excuser de ces refus.

Et pour 2020, qu'est-ce qui se profile ?

Nicole Vautier et Danièle Klein, deux comédiennes professionnelles que l'on connaît bien, vont nous faire découvrir un auteur que peu de gens ont dû jusque-là rencontrer : Charles Ferdinand Ramuz qui était pourtant « un voisin », puisqu'il était suisse ... Art Pop nous a programmé des concerts qui vont encore nous étonner : avec le groupe Maya Kutsi (du jazz afro-américain), avec le retour d'Alfio Origlio et de Célia Kaméni en extérieur cette fois (une expérience, un événement !), avec Strike (du jazz électrique, du funk et du rock) et avec sa Grande Répèt' bien sûr, sous le soleil du 20 juin !!!

Nous allons également vivre un moment de grande émotion avec le concert de Johan Asherton, un « trésor caché de la tradition folk » qui était déjà venu à la médiathèque de Jarrie, mais qui cette fois revient spécialement pour une soirée hommage et souvenir, programmée avec Lionel Dode, pour notre chère amie Sophie Journet cruellement fauchée en cette année 2019 dans sa pleine jeunesse et sa pleine beauté ...

Les Brigands de la plume, compagnie amateur encadrée par des professionnels (Julie Grangé et Lucas Bernardi) dans laquelle jouent nos comédiens « Bon Repos » Christian Ravel, Daniel Terlizzi, Vincent Suriano et Gisèle Suriano vont nous distraire avec « Le casse des 7 » un spectacle sur un braquage dynamique et loufoque ! Danièle Klein « revient » avec une pièce du grand répertoire : « La Mère » de Bertolt Brecht, encore un beau défi ! On terminera la saison 2020 (avant travaux !!!) avec les talentueuses chanteuses du groupe « Malincka » qui ont été remarquées par Annie Riegel, membre de notre Bureau.

Mais, mais... on a oublié quelque chose ! Et oui : la Compagnie du Château Ivre va nous jouer les 44^e, 45^e, 46^e et 47^e représentations de la célèbre pièce connue dans la France entière : LE CHÂTEAU EST A VENDRE !

François Giroud

Informez-vous et réservez vos places au 06 88 43 72 21 !



Johan Asherton se produira au Château lors d'un concert ▲ en hommage à Sophie Journet.



Daniel Klein et Julien Menut (régisseur). ▲

▼ Le casse des 7, ou l'histoire d'un braquage loufoque, par les Brigands de la plume.



▲ L'incontournable Grande Répèt, prévue à l'occasion de la Fête de la Musique.

▼ Maya Kutsi, jazz afro-américain.



Jazz au Château avec Célia Kameni et Alfio Origlio Quartet, en extérieur cette année. ▼



THÉÂTRE . . .
Sam. 28 mai
20h30
Petit théâtre

MUSIQUE . . .
Sam. 10 av
20h30
Petit théâtre

MUSIQUE . . .
Sam. 16 mai
20h30
Petit théâtre de

ASSOCIATION DU CHÂTEAU
contact@chateaudu
Réservations/rem

QUI ÉTAIT MONSIEUR DE NOAILLE PROPRIÉTAIRE DE BON REPOS EN 1830 ?

Dans une généalogie, quand on a peu de renseignements, on est parfois obligé de ne mettre que des dates, comme dans une biographie, et cela est très frustrant ! C'est le cas pour un propriétaire de Bon Repos que nous ne déclinions jusque-là que par son nom et un peu sa fonction : Monsieur de Noaille.

En 1830, il achète Bon Repos au comte Jean-Jacques de Vidaud qui en avait hérité de Madame Henriette Reynaud, veuve de Jean-Joseph Benoît-Dupérier, premier maire de Jarrie. Ce sont les héritiers de Monsieur de Noaille qui vendront le Château à Jules Jouvin, en 1874.

Dans la vente, il est dit chevalier de la Légion d'honneur, conseiller à la Cour Royale de Grenoble, et y demeurant. Il signe de Noaille. La vente à la famille Jouvin le prénomme Pierre Jacques Barthélemy et le dit ancien président à la cour d'appel de Grenoble et décédé le 4 novembre 1867.

Grâce aux recherches, aux Archives de l'Isère, de Ghislaine Jimenez, membre du groupe des recherches historiques de l'Association de Bon Repos, nous pouvons affiner ces assertions.

Monsieur de Noaille est le fils de Jacques Barthélemy de Noaille, demeurant en la ville de Beaucaire, qui fut un homme politique influent au moment de la Révolution, député et membre du Conseil des Cinq-Cents, (où il a pu siéger avec le farouche Amar de Jarrie). Déporté à Oléron par Napoléon, il est amnistié, reprend des fonctions et va devenir président à la cour Royale de Grenoble, en 1823.

Notre Monsieur de Noaille, Pierre Jacques Barthélemy de Noaille (fils de Jacques Barthelemy de Noaille et de dame Françoise Régis Aspol d'Archbold) est qualifié d'écuyer, alors conseiller à la Cour Royale de Nimes, puis en 1819 conseiller à la Cour de Grenoble, et président en 1830. Il a rencontré à Grenoble, Marine Maurel de Rochebelle, qu'il a épousée le 15 novembre 1818. Marine était la fille de Jacques Jean Raymond Maurel, baron, chevalier de la légion d'honneur et président en la cour royale de Grenoble, et de Marie Marine Dolle (famille assez considérable en Dauphiné). À Grenoble,

Monsieur de Noaille habitait en la rue Saint Vincent de Paul, au n° 8. Il a dû naître à Beaucaire vers 1787, car il est dit «décédé à 80 ans». Les archives du Gard n'étant pas encore en ligne, nous n'avons pas pu trouver son acte de naissance.

Il est écrit, au sujet de Monsieur de Noaille, que sa vie fut consacrée à des œuvres de charité et de bienfaisance. Il fut en effet administrateur des Hospices avec Félix Penet (qui a aussi habité Jarrie, aux Charbonnots).

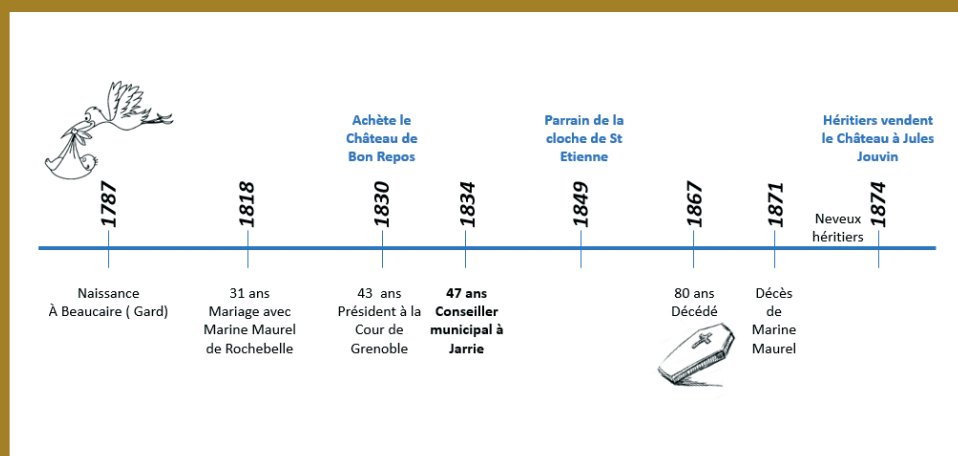
Monsieur de Noaille décède le 6 novembre 1867 et sa femme en 1871. Dans son testament, où il lègue des biens et son appartement à Grenoble à sa femme, curieusement il ne cite absolument pas Bon Repos ou Jarrie ! Marine Maurel qui teste en 1868 mentionne le Château, des biens à Jarrie et à Echirolles. Tous deux ont laissé des biens à leurs neveux et petits-neveux, ceux qui vendront le Château à la famille Jouvin en 1874.

De Noaille dans les actes publics

Il y a beaucoup de mentions de l'activité de Monsieur de Noaille, en particulier comme conseiller municipal de Jarrie dès 1834, où il est délégué au syndicat des Dignes du Drac, avec De Leutre (château des Simianes), Hugues Blanchet (Châteauneuf), Teyssier de Savy (Le Manoir des Rollands) et Félix Penet. Il est parfois absent du conseil : «*Mr. de Noaille légitimement empêché à cause de service public*» est-il souvent écrit dans les registres. Il est au conseil jusqu'en 1859. En 1849, il est parrain de la petite cloche de l'église Saint Etienne, encore en service aujourd'hui, dont la marraine est Claire Teyssier de Savy. Il doit partager son temps entre Grenoble et Jarrie où il habite Bon Repos, dont les fermiers portent assez longtemps le nom de Meunier.

Ces quelques mentions nous aident à connaître l'activité locale du Président de Noaille, qui n'est plus ainsi tout à fait «l'inconnu» que nous déplorions.

Pierre Coing-Boyat



LA CÉRÉMONIE RÉPUBLICAINE DU 19 VENDÉMAIRE DE L'AN 2019 !

C'est à une étrange cérémonie que nous assistâmes, en ce mois de vendémiaire (septembre). Nous vîmes tout d'abord arriver dix comédiens en costumes qui dirent le texte fétiche du « Petit point sur le globe » : « Il était une fois un vieux château en ruine ... ».

Puis chaque comédien parla de lui, au-dessus du fil des temps :

- Me voilà devenu personnage de théâtre en costume contemporain ... 2019
- Là je suis habillée en Séraphie Jouvin ... 1874
- Je suis Jean des Chaberts ... 1789
- Je suis Dame Marcelline ... 1460
- Je suis Alix de Briançon ... 1645
- Me voilà femme du Moyen Âge, Mathilde Chaberts que je me nomme ... 1460
- Je suis habillé avec le costume de Louis Armuet ... 1589
- Moi je porte le costume de Pierre Fumet ... 1589
- Moi je suis André Chaboud ... 1589
- Moi, je suis Louise, la servante de Louis Armuet ... 1589

Ainsi défilait sous nos yeux l'histoire de Bon Repos !

Puis surgit de ce temps historique le nom de Jean-Joseph Benoit-Duperrier, le premier maire de Jarrie (1790-1792) et nous vîmes arriver à sa suite la lignée des vingt-quatre maires républicains qui se succédèrent à la tête de la commune... jusqu'au « vingt-cinquième maire » en costume d'époque (Révolution) : Raphaël

Guerrero, venant signer devant le Château la promesse de Permis de construire de la « couverture sommitale » (toit) destinée à coiffer là-haut l'auguste demeure pour la sauver à jamais des outrages du Temps !

Dans un coin, un « ange » ou un « esprit historique », si l'on ne croit pas aux anges, qui attendait cela depuis **quarante-deux ans**, eut un large sourire que personne ne vit...

François Giroud



Roger Bayle, Josy Bonnet, Raphaël Guerrero, Anne le Gloan, Anne Géron (de g. à dr.).

ARTS MARTIAUX EUROPÉENS

Mais quelles sont ces silhouettes qui s'agitent ponctuellement autour du Château ? De plus près, nous distinguons des combattants, des épées, des têtes coupées ...

Nous avons donc rencontré l'association PEAMHE-Grenoble, Pôle d'Etudes des Arts Martiaux Historiques Européens, qui s'entraîne l'été dans le décor naturel que lui procure le Château.

Arts martiaux « européens » ? Eh oui, l'Europe du Moyen Âge avait une forte culture d'art martiaux, traitant de techniques de combat à mains nues ou avec arme. En marge des démonstrations d'adresse et de force des tournois de chevalerie, existait tout un ensemble d'autres disciplines : Epée longue, Epée courte et bouclier, rapière, bâton, lutte, etc.

Rémi Poncelet, président de l'association et instructeur, se plonge depuis plusieurs années dans la traduction et l'étude des manuscrits anciens pour en retrouver la technique et faire revivre les gestes de la lutte et des combats à l'épée longue en les adaptant aux contraintes du temps présent... Les chevaliers étaient nettement moins regardants que nous le sommes sur la survie des combattants !



Cette discipline, qui relève à la fois de l'étude historique, de la reconstitution et de la pratique sportive, est affiliée à la Fédération Française des Arts Martiaux Historiques Européens – FFAMHE - créée en 2014.

Son objectif est de faire découvrir ces pratiques oubliées.

En Garde ! nous espérons pouvoir bientôt les accueillir pour une démonstration ...

Anne Géron

Avec la participation de Rémi Poncelet et Philippe-Antoine David - PEAMHE

PLUS DE 400 SPORTIFS

À LA PREMIÈRE « JARRI'HARD » DE SEPTEMBRE 2019

Les organisateurs ne s'attendaient pas à un tel succès pour cette première manifestation de la « Jarriarde » (le premier trail jarrois de tous les temps !) devenue au fil de la communication, la « Jarri'Hard », avec un jeu de mot approprié pour un parcours passant par les hauteurs de Monchaboud : 810 mètres de dénivelé !

Ce fut une formidable journée sportive organisée à partir du Château de Bon Repos. Après des jeux et des animations l'après-midi, se déroulèrent à partir de 17h, les épreuves sportives proprement dites : une randonnée de 8 km (plus de 100 participants), deux courses enfants (70 inscrits), un trail de 8 km (146 coureurs) et un trail de 16 km (116 coureurs).

Tout cela en présence de Ludovic Pommeret, spécialiste de l'ultra-trail, au palmarès impressionnant : 1^{er} de l'ultra-trail du Mont-Blanc en 2016 et champion du monde par équipe la même année.



Le départ de la course des enfants avec Ludovic Pommeret (à droite).

Une journée en souvenir de Sophie Journet

Silvère Bonnet, l'organisateur de cette épreuve, avec la société Sibon-conseil, l'association multisports de Jarrie (AMJ) présidée par Alexis Lemerrier, en partenariat avec l'Association du Château de Bon Repos et l'USJC Rugby, avait tenu à placer cette journée sous le signe du souvenir de Sophie Journet. Celle-ci était l'une des grandes responsables de l'Association du Château de Bon Repos, épouse de Lionel Dode, cousine également de Silvère Bonnet, décédée en juin 2019, et qui aurait dû faire partie des organisateurs de cette Jarri'Hard. Une absence qui pesait dans le cœur de tous ceux qui l'ont connue et côtoyée.

Sophie Journet fut longuement applaudie par les 432 coureurs et marcheurs et par les centaines de spectateurs présents sur le site.

Silvère Bonnet remercia aussi les 70 bénévoles de la Jarri'Hard et le groupe d'amis qui l'avait entouré pour cette réalisation. Raphaël Guerrero (Jarrie), Magdeleine Fasola (Monchaboud) et Bernard Charvet (Brié), les maires des trois communes traversées par le trail, étaient également présents sur le site pour encourager les champions !

La prochaine Jarri'Hard aura lieu le samedi 5 septembre 2020.



F.G.

GRENOBLE-VIZILLE AU CHÂTEAU DE BON REPOS

C'est presque devenu une tradition : GRENOBLE-VIZILLE n'est pas seulement un semi-marathon, il s'adresse aussi aux adeptes randonneurs, et traverse notre commune. En 2019, trois parcours de 10, 15 et 21 km ont été proposés aux 1600 marcheurs. Le ravitaillement s'effectuait devant le Château. C'était l'occasion de retrouver ou pour certains de découvrir, notre joyau jarrois. Des sportifs, moins férus de performance, ont même pris le temps de faire une petite visite que les bénévoles de l'Association du Château de Bon Repos en costumes leur ont proposé. Cet événement qui se veut éco-responsable et solidaire a soutenu activement, entre autres, la souscription pour le Château, initiée par la Fondation du Patrimoine. Cette année, nous verrons à nouveau les randonneurs sur les chemins jarrois et à Bon Repos, le dimanche 5 avril 2020.

Annie Riegel





Il était une fois ...

...un joli petit château qui plaisait beaucoup aux enfants. Quatre tours pointues, une hauteur majestueuse, des murs robustes, de grandes cheminées et paraît-il un fantôme : un vrai petit château de chevaliers.

Le petit château avait même sa princesse, Sophie, passionnée d'histoire, de géologie, de musique, ouverte aux autres, engagée, amoureuse des enfants.

Guide à la Basamaures, puis à Bon Repos, correspondante locale du Dauphiné Libéré à la jolie plume, membre actif de notre Association, ainsi que d'Art Pop, du Centre Malbraux, de J'Harisiddhi, association d'entraide pour le Népal ...

Sophie nous a quittés l'année dernière, après deux années de lutte déterminée et courageuse contre la maladie. Sa gentillesse, son magnifique sourire et son dynamisme engagé nous manquent beaucoup.



PREMIER PALIER EN VUE !

26 119 € COLLECTES A CE JOUR !

La souscription pour la restauration du toit du Château a été lancée en septembre 2018. Pour rappel, chaque don est déductible de votre impôt sur le revenu (IR) à hauteur de 66%.

Grâce à vous, nous avons déjà franchi une première étape au 31 mai 2019 ! En effet, le total des dons dépassant à cette date le montant de 16 000 € fixé par la Fondation du Patrimoine pour son abondement, sa participation a été augmentée de 16 000 € ...

Merci pour votre soutien !

Nous ciblons maintenant l'atteinte des 30 000 € espérés au lancement de la souscription.

Pour nous aider, il vous suffit d'adresser à l'Association du Château de Bon Repos le bon ci-dessous renseigné, accompagné de votre chèque à l'ordre de la Fondation du Patrimoine. Vous recevrez ensuite votre reçu fiscal par e-mail ou par courrier.

Plus rapide, vous pouvez également faire un don en ligne sur le site de la Fondation du Patrimoine www.fondation-patrimoine.org/59466

Et pour vous, les technophiles, un simple scan du QR-Code ci-dessous vous mène droit à la page dédiée au Château de Bon Repos ...



Merci à tous pour l'intérêt porté à notre joli Château !

Pour faire un don et aider la Mairie de Jarrie, la Fondation du Patrimoine et notre Association à protéger ce monument historique en lui offrant un toit contemporain, rien de plus simple !

FONDATION DU PATRIMOINE

Nom du projet : CHÂTEAU DE BON REPOS – JARRIE – ISÈRE

Le montant de mon don est de : euros

Nom ou Société :

Adresse :

Code postal : Ville :

E mail :

Téléphone :

Ouverture du Château : le 3^e dimanche du mois (sauf en août) 10h-12h / 14h-18h (17h en hiver). Visites gratuites, libres ou guidées.

Les dates des 3^e dimanches en 2020 : 19 janvier, 16 février, 15 mars, 19 avril, 17 mai, 21 juin, 19 juillet, 20 septembre, 18 octobre, 15 novembre, 20 décembre.

Ouverture pour les Journées du Patrimoine : 19 et 20 septembre 2020, 10h-18h.

Visites de groupes sur réservations pour les autres jours.

contact@chateaudebonrepos.com - 06 88 43 72 21



Bulletin édité par l'Association du Château de Bon Repos

80, route de la Croix • 38560 JARRIE

Diffusion strictement réservée aux adhérents de l'Association (loi 1901)

